

Le prof de théâtre a sévi pendant plusieurs années

CHANTAL DERVEY - ARCHIVE



ABUS SEXUELS C'est dans le cadre de son activité au Théâtre du Moulin-Neuf, à Aigle, que l'accusé s'est rendu coupable d'actes d'ordre sexuel sur des mineures, selon la police cantonale. L'une des victimes a dénoncé les faits.

AIGLE

La juge dénonce «des relations sexuelles complètes» avec au moins deux mineures de 14 à 16 ans. Autre coup dur pour le petit théâtre: la Municipalité gèle sa subvention jusqu'à la fin de l'enquête.



CHANTAL DERVEY

«Nous avons appris par son avocat que Y. B. nous autorisait à exploiter le Moulin-Neuf, dont il est propriétaire»

CLÉMENT REBER, DIRECTEUR AD INTERIM DU THÉÂTRE

ouverte, affirmait hier la police cantonale, qui a saisi le matériel informatique du théâtre. «Nous voulons préserver tous les moyens de preuve éventuels: messages, photos, vidéos, etc.», explique Myriam Bourquin.

Les faits reprochés à l'ancien directeur du Moulin-Neuf se sont déroulés sur plusieurs années «et encore récemment», précise la juge. Qui évoque d'autres chefs d'accusation «dont je ne peux encore parler à ce stade».

Jusqu'à 10 ans de réclusion

Y a-t-il eu contrainte lors de certains rapports sexuels? La question reste sans réponse. On ne saura pas non plus si l'inculpé a avoué les faits. «Au final, il risque jusqu'à 10 ans de réclusion», conclut la juge.

Interpellé jeudi, Y. B., 41 ans, est toujours en détention préventive pour les besoins de l'enquête. Artiste actif sur la scène chablaisienne, reconnu sur le plan romand (la Fondation vaudoise pour la culture lui a notamment décerné le Prix de l'Éveil en 2009), il était la cheville ouvrière du Moulin-Neuf.

De son côté, la commune d'Aigle a annoncé, par la voix de son syndic, Frédéric Borloz, «suspendre son aide financière (ndlr: 25 000 francs pour 2010) en attendant les conclusions de l'enquête et des garanties sur la bonne marche des opérations au théâtre».

Au théâtre, un duo de jeunes directeurs ad interim va de l'avant à un mois du lancement de la saison dans les nouveaux

locaux de l'ancien cinéma Cosmos. Leur première décision a été de démettre Y. B. de ses fonctions au théâtre. Là où certains se sont étonnés d'une telle rapidité d'exécution, eux évoquent un réflexe d'autodéfense.

«Les risques de dégâts de réputation sont trop importants et nous avons pris cette décision indépendamment du résultat, argumente Clément Reber. Ce lieu n'appartient pas seulement à Y. B., mais à tous ceux qui l'ont soutenu financièrement et par leur travail. C'était la meilleure façon de préserver l'endroit.»

Y. B. donne carte blanche à la nouvelle équipe

Au chapitre des relatives bonnes nouvelles, le duo a pu trouver un remplaçant à Y. B., qui devait mettre en scène la première pièce. Les cours seront en outre maintenus, de même que le programme de la saison. «Par ailleurs, nous avons appris par son avocat que Y. B. nous autorisait à exploiter le Moulin-Neuf, dont il est propriétaire», ajoute Clément Reber. ■

L'armée cherche toujours où planter son antenne

MONT-TENDRE

Par la voix d'Ueli Maurer, l'armée a confirmé être en quête d'une autre solution que le sommet vaudois pour implanter son antenne classée «secret défense».

La nouvelle antenne militaire prévue au Mont-Tendre pourrait être construite ailleurs. Le Département fédéral de la défense étudie d'autres options, mais n'a pas encore trouvé de solution, a indiqué hier Ueli Maurer au Conseil des Etats.

Il répondait à une interpellation du conseiller aux Etats Vert Luc Recordon, qui s'offusque de l'atteinte au paysage que représente cette construction et du déficit démocratique qui caractérise la procédure.

Difficile de juger

«C'est plutôt positif s'il y a une réelle volonté de trouver un endroit moins sensible», admet Jürg Schweizer, président de l'Association pour la sauvegarde du Mont-Tendre. Cette dernière s'était créée après la révélation

que la construction d'une antenne classée «secret défense» allait débiter sur le plus haut sommet du Jura suisse. «Mais, comme nous ne savons toujours pas techniquement ce que l'armée veut faire, il est difficile de juger si la possibilité de trouver une alternative est réaliste», relève le président.

Chantier bloqué

Face au tollé provoqué par le projet, Ueli Maurer avait tout bloqué au mois de juin, en annonçant qu'il souhaitait élargir la consultation et mesurer sa marge de manœuvre dans ce dossier sensible. «A ce jour, nous n'avons toujours pas été contactés par l'armée», révèle Jürg Schweizer.

Et pour l'instant aucune autre solution n'a même été évoquée par le Département de la défense. Il y a un mois, répondant à la conseillère nationale écologiste Adèle Thorens, le Conseil fédéral avait même redit que le Mont-Tendre était le seul site favorable à cet équipement.

M. JOT / ATS

Sursis du bout des lèvres pour le Hells Angel toxico

CORRECTIONNELLE

Le Français de 38 ans qui avait enfreint le code d'honneur d'un groupe bannissant les stupés a écopé, hier à Lausanne, de 2 ans assortis d'un long sursis.

«Les sanctions qu'il encourait au sein de son groupe de Hells Angels n'ont pas été à même de le dissuader», a déploré hier le Tribunal de Lausanne. La Cour a beaucoup hésité à octroyer un plein sursis à cet homme jugé coupable essentiellement d'infraction grave à la loi sur les stupéfiants (24 heures d'hier) et qui «n'a pas formulé le moindre regret».

Ce costaud de 38 ans, qui vient de passer 356 jours en préventive, obtient finalement un délai d'épreuve de quatre ans pour sa peine de 2 ans de prison. A la

condition de se soumettre à des contrôles d'abstinence.

Le jugement relève qu'il n'a pas été établi que l'accusé se livrait à un véritable trafic de cocaïne. «Sa clientèle n'était pas comparable à celle des trafiquants de drogue.» De fait, on ne lui a trouvé qu'un seul client, auquel il a fourni, entre 2004 et 2009, l'équivalent d'environ 60 grammes de coke pure, sous la forme de boulettes achetées à des Africains. Il a aussi été admis que le léger bénéfice réalisé était investi pour satisfaire sa propre consommation.

Quant aux explosifs de l'armée trouvés dans la nature et qu'il conservait à son domicile, l'absence de détonateur empêché de lui reprocher quelque mauvaise intention. Enfin, son amie a écopé de 120 jours-amendes avec sursis pour consommation de stupéfiants. G.-M. B.

KARIM DI MATTEO

Avant même d'entendre les prochains témoins de sa liste, la juge d'instruction Myriam Bourquin affirme disposer «d'éléments concrets» contre Y. B., accusé d'actes d'ordre sexuel sur mineures et personnes dépendantes dans le cadre de son activité de directeur du Théâtre du Moulin-Neuf, à Aigle (24 heures d'hier).

«Il est question de relations sexuelles complètes avec certaines victimes», ajoute-t-elle. Combien de victimes? «Deux sont clairement identifiées, mais il pourrait y en avoir d'autres.» Celles-ci étaient âgées de 14 à 16 ans. C'est sur dénonciation de l'une d'elles que l'enquête a été

Le cerveau est en tournée romande, moteur!

BRAIN BUS

Les chercheurs en neurosciences veulent partager avec le grand public leur fascination pour l'organe le plus complexe du corps humain. Ils ont monté une expo itinérante. A voir dès octobre.

Les universités sont peuplées de cerveaux. Or voici qu'une partie d'entre eux, les chercheurs en neurosciences, ont décidé de sortir le cerveau des hautes écoles pour «susciter la fascination» du grand public et des élèves des écoles pour cet organe, le plus complexe du corps humain (plus de 100 milliards de neurones). S'il ne représente que 2% de la masse corporelle, son fonctionnement nécessite 20% de la consommation totale d'oxygène et environ 150 grammes de glucose par jour.



L'exposition ludique du Brain Bus permet de se familiariser avec l'anatomie du cerveau et de ses différentes zones. Fascinant.

Dès la semaine prochaine, le cerveau se dévoile dans le Brain Bus. L'exposition itinérante démarre sa tournée romande à Genève avant de faire escale dans plusieurs lieux du canton de Vaud. Imaginé et conçu par

les huit centres universitaires suisses de recherche en neurosciences, le Brain Bus se veut complémentaire de la désormais annuelle Semaine du cerveau.

«Le bus a été mis en circulation en Suisse allemande en

avril. Il a connu un grand succès, notamment auprès des classes qui peuvent s'inscrire pour une visite commentée», se réjouit Mark Baecher, de Life Science Communication, mandaté pour réaliser l'exposition.

Cette dernière permet de se familiariser avec l'anatomie du cerveau et ses différentes zones, dont on connaît aujourd'hui avec précision le rôle que joue chacune d'entre elles (mémoire, émotions, langage, etc.). On peut tester son équilibre, la trajectoire de ses yeux et comprendre la maladie d'Alzheimer, la sclérose en plaques et la maladie de Parkinson, trois pathologies qui ont leur origine dans le cerveau.

F. BG

Pully (5-6 oct. Gymnase de Chamblandes), Lausanne (7-8 oct. Place Saint-François), Crissier (11-12 oct. Ecoles), Yverdon (14-16 oct. Place Pestalozzi). www.brainbus.ch

PUBLICITÉ

150 grandes marques à prix réduits toute l'année

LATE NIGHT SHOPPING
vendredi 1^{er} oct.
de 19h à 21h
bons de réduction sur www.outlet-aubonne.ch

A côté d'IKEA Aubonne

NikeFactoryStore MEXX NAVYBOOT JEREM BOGGI OUTLET AUBONNE